



ALLEINS, le 27 juillet 2017

Le Maire d'ALLEINS

à

A l'attention des parents d'élèves

Mesdames, Messieurs,

J'ai fait, à la fin du mois de mai, une note vous expliquant les raisons pour lesquelles le détricotage de la réforme des rythmes scolaire ne pouvait s'envisager qu'à la rentrée 2018.

Tout d'abord, un décret qui sort le 28 juin et qui implique dans son application une remise en question des NAP – Nouvelles activités Péri éducatives, du centre aéré le mercredi matin et des temps périscolaires, ne peut se mettre en place dans la précipitation pour le bien et la sécurité des enfants.

Ensuite, l'année scolaire 2017-2018 est aussi, l'année au cours de laquelle, notre commune va connaître d'importantes modifications quant à la gouvernance de la compétence enfance jeunesse. Cette dernière actuellement gérée par la Métropole Aix-Marseille, sera restituée aux 5 communes (ALLEINS, CHARLEVAL, LAMANON, MALLEMORT et VERNEGUES) au 1er janvier 2018, après plus de 30 années d'intercommunalité. La délibération a été votée par le Conseil Métropolitain le 13 juillet 2017.

Pour toutes ces raisons, il me semblait judicieux de réfléchir ensemble à l'organisation la meilleure pour toutes les parties prenantes. C'est ce que j'ai expliqué par écrit et lors des réunions de conseils d'écoles durant les mois de juin 2017. Cette position m'avait semblée être comprise et prise en compte.

A la suite de la parution du décret du 27 juin 2017, dès le lendemain de nombreuses pressions sont intervenues de la part des parents d'élèves et du corps enseignant pour une mise en application partielle de ce décret, soit le retour pour notre commune, à la semaine des 4 jours.

La réforme des rythmes scolaires, impopulaire, n'a jamais été adoptée par le corps enseignant depuis 3 ans, et a, en outre, entraîné d'importantes fatigues aux enfants du fait des 5 matinées scolaires d'affilée par semaine.

De plus, j'ai constaté que le choix du maire n'était absolument pas prépondérant dans la prise de position d'un retour aux 4 jours, lecture très partielle du décret, car les conséquences sur le plan scolaire dépassent le périmètre de la commune et engagent davantage l'éducation nationale.

C'est pourquoi, j'ai pris la décision et proposé au conseil municipal de suivre l'avis de 80% des parents d'élèves, des enseignants et de la direction académique.

Aussi, je vous confirme qu'à partir de la rentrée de septembre 2017, les horaires d'enseignement dans les écoles d'ALLEINS, seront les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Par contre, ces modifications entraînent des complications collatérales pour lesquelles nous avons dû aussi prendre des décisions dans la précipitation :

- L'organisation d'une garderie le mercredi matin dans une école, puisque compte tenu de la date de transfert de compétences, le centre aéré de VERNEGUES n'est pas disponible sur ce créneau pour la prochaine année scolaire.
- La réorganisation des temps périscolaires de fin de journée, à la suite de la rupture des contrats de travail des intervenants NAP (nombre d'entre eux étaient en contrat mixte NAP-Périscolaire).

Notre première décision prévalait une organisation en concertation et en toute sérénité pour le bien-être et l'épanouissement des enfants.

Nous sommes finalement contraints de mettre en place une organisation toute relative pour une année 2017/2018 de transition, durant laquelle nous nous efforcerons de garantir l'accueil et la sécurité de l'ensemble des enfants.

Cette organisation est à l'étude, et nous vous tiendrons informés dès que possible des modalités de sa mise en place.

Nous regrettons fortement que ces décisions très importantes pour l'éducation, la sécurité et l'épanouissement de nos enfants aient été prises suite à une promesse électorale et dans la précipitation. Cependant, cela fait désormais partie de notre quotidien.

Cette habitude n'est pas pour autant, dans notre manière de faire et de mettre en œuvre nos projets. Nous gagnons davantage en rapidité et en efficacité dans le cadre d'un processus structuré, organisé et réfléchi. Vous avez pu le constater, dans le bilan mi-mandat diffusé cet été.

Nous sommes toujours à votre entière disposition et vous souhaitons un bel été.

Bonnes vacances à tous,

Philippe GRANGE
Maire d'ALLEINS

